



1. Présentation de l'organisation du séminaire.
2. Aéroport Pau-Pyrénées : point de situation.
3. Désignation des délégués au comité de programmation Leader.
4. Projet de réemploi de matériel informatique hors garantie autour d'ateliers animés pas la cyberbase.
5. Autorisation donnée au Président de signer des avenants.
6. Information au Bureau concernant la vente de biens (< 4 600 €).

1. PRESENTATION DE L'ORGANISATION DU SEMINAIRE

Le bureau prend connaissance de l'organisation du séminaire.

2. AEROPORT PAU-PYRENEES : POINT DE SITUATION

Pau Pyrénées est un aéroport à vocation prioritairement affaires (60% du trafic) concentré à 95% sur Paris Orly, Roissy CDG et Lyon. Il représente un enjeu de désenclavement (zone de chalandise d'environ 400 000 habitants) et d'attractivité économique et touristique.

Avant la crise COVID : le trafic était déjà en baisse (606 603 passagers en 2019), avec des perspectives réduites de nouvelles lignes.

Après la crise COVID : trafic divisé par 3 (2020/2019), perspectives de reprise limitées et incertaines.

3. DESIGNATION DES DELEGUES AU COMITE DE PROGRAMMATION LEADER

En vue de recomposer et d'installer le collège public du nouveau comité de programmation LEADER, la CCLO doit désigner 6 délégués titulaires et 6 suppléants parmi les élus métropolitains.

Le bureau émet un avis favorable à la proposition qui lui est soumise, à savoir :

Titulaire	Suppléant
Michel OLIVÉ	Nadia GRAMMONTIN
Patrice LAURENT	Jean-Marie BERGERET-TERCQ
Guy PÉMARTIN	Jean-Simon LEBLANC
Christian LÉCHIT	Marlène LE DIEU DE VILLE
Bertrand VERGEZ-PASCAL	Gérard DUCOS
Emmanuel HANON	Fabienne COSTEDOAT-DIU

4. PROJET DE REEMPLOI DE MATERIEL INFORMATIQUE HORS GARANTIE AUTOUR D'ATELIERS ANIMES PAR LA CYBERBASE

La communauté de communes de Lacq Orthez recycle ses anciens matériels de plusieurs façons :

- en les réutilisant pour ses propres besoins,
- en les mettant en vente sur le site de ventes aux enchères,
- en les évacuant par le service déchets.

La collectivité envisage désormais une option supplémentaire :

- allonger la durée de vie du matériel encore en bon état de fonctionnement par un don à des associations voire à terme à des agents.

Le projet consisterait à proposer aux associations un PC complet opérationnel bureautique. Il répondrait à un double objectif :

- d'inclusion numérique (rendre accessible l'usage du numérique)
- de sobriété numérique (réduction des déchets électroniques)

Le bureau émet un avis favorable à ce projet et à la mise en œuvre qui lui est proposée.

5. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER DES AVENANTS

- Avenant n° 2 au marché relatif au traitement des lixiviats de l'installation de stockage de déchets non dangereux d'Orthez. Cet avenant a pour objet la prolongation du marché jusqu'au 31 décembre 2020. Les montants minimum et maximum restent inchangés.
- Avenant n° 1 au lot 3 (risque de responsabilité) du marché concernant la souscription des contrats d'assurance de la communauté de communes de Lacq-Orthez. Cet avenant a pour objet l'augmentation du montant de la prime à verser en 2021 (+ 7 000 €) ainsi que la résiliation à titre conservatoire du contrat. Le rapport sinistre / prime leur est défavorable puisqu'il est de 141 % : depuis le début du marché au 1er janvier 2018, la CCLO leur a versé une cotisation de 44 338 € tandis qu'ils ont engagé un montant de 62 367 € pour indemniser les dommages.
- Avenant n° 1 au marché relatif à l'entretien du patrimoine végétal du territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez. Cet avenant a pour objet d'anticiper la période de reconduction au 15 septembre 2020 afin de pouvoir à nouveau passer commande auprès de la société. Les montants minimum et maximum du marché restent inchangés.

6. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT LA VENTE DE BIEN (< 4 600 €) :

Le bureau prend acte des ventes suivantes :

- Plateforme handicapée avec rampe d'accès : vente de gré à gré après mise aux enchères infructueuse,
- Matériel informatique : vente aux enchères
- Remorque Sorel PTAC 500 KG : vente aux enchères